CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E60050** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1998

Raison sociale : SARL CHRISTIAN DUVIVIER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/03/2024

Capital : 110 000

280 RUE DES BOULEAUX
ZONE NEOVAL
59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES

Siret : 418 262 259 00025

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 3040107

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4308863404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4308863404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 03 27 36 03 25 **Fax :**

Portable : 0627502781

Responsabilité légale :
DUVIVIER CHRISTIAN CHRISTIAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@sarl-duvivier.fr

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 426 426 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	9	26/06/2024
6212	Revêtements textiles en lés	9	17/09/2025
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		17/09/2025
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	8	17/09/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 12:10

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.